

s.C.41.124.3.1.1. - DIS/MAT

Note d'entretien

Côte d'Ivoire
Interfood / Produits de cacao de
Côte d'Ivoire - PROCACI S.A. - Abidjan

Bref rappel des faits

En 1972, l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire à Berne avait proposé à Interfood de créer une usine de transformation de fèves de cacao, en association avec l'Etat ivoirien. Après une étude poussée du projet et bien que ce genre d'industrie ne fasse pas partie des activités du groupe Interfood, qui est essentiellement chocolatier, ce dernier engagea des pourparlers avec les autorités ivoiriennes; ceux-ci aboutirent à la création de la Société Procaci, en 1974. L'Etat ivoirien détiendrait le 60% du capital, alors que le groupe Interfood apporterait le 40% restant.

La Garantie contre les risques à l'investissement couvre, à raison de 70%, le prêt de 8 millions de fr.s. que la SBS a accordé à la Société Procaci pour une durée de 12 ans. La GRI s'étend également aux intérêts du capital dans la même proportion.

En décembre 1975, le Président Houphouët-Boigny signa un décret octroyant le statut d'entreprise prioritaire à la Société Procaci.

L'usine, qui a été conçue selon les principes techniques les plus avancés, se heurte à des difficultés d'approvisionnement de fèves de cacao de premier choix, dont les besoins annuels avaient été fixés à 15.000 tonnes.

MM. N.Celio et G. Bauer avaient tenu à informer le Chef du Département, à la veille de son voyage en Afrique occidentale, des problèmes qui menacent les intérêts du groupe Interfood en Côte d'Ivoire.

* * *

Le Chef du Département a reçu hier après-midi M. G.Bauer, à la demande de ce dernier. Les Ambassadeurs Iselin et Moser ainsi que le soussigné ont assisté à cet entretien (de 16.30 à 17.15 h.).

M. Bauer remercie le Conseiller fédéral Aubert d'avoir accédé à son désir d'attirer l'attention des autorités ivoiriennes sur les difficultés auxquelles se heurte la société Procaci.

M. Aubert a pu se rendre compte sur place de la situation. La visite de l'usine lui a permis d'apprécier toute l'ampleur de l'effort du partenaire suisse pour doter la Côte d'Ivoire d'une fabrique comme il n'en existe guère ailleurs dans ce secteur de l'industrie.

M. Bauer indique que les livraisons de fèves de cacao dites sous-grades empêchent l'usine de produire des pâtes de qualité. Il faut avoir recours aux stocks si l'on veut maintenir un certain courant d'exportations vers l'Europe. Si le gouvernement ivoirien change ses conditions de base en offrant une meilleure matière première, en quantités suffisantes et à un prix raisonnable, la fabrique pourra poursuivre ses activités. Le groupe Interfood fournit une assistance technique complète et il est regrettable que celle-ci ne puisse pas être mieux mise à profit.

M. Moser signale que le problème n'a pas pu être discuté à fond avec le Président Houphouët-Boigny, dont les vues sont diamétralement opposées à celles que fait valoir Interfood; à ses yeux, en effet, il ne s'agit pas d'une affaire rentable pour la Côte d'Ivoire. Le Président s'en prend à son ambassadeur à Berne et à un de ses ministres pour avoir été les initiateurs de ce qu'il définit une honteuse spéculation.

L'Ambassadeur Moser ajoute que l'Ambassadeur Dunkel a entretenu le ministre ivoirien de l'agriculture de cette affaire, à l'occasion de la Conférence sur le cacao. Le ministre a déclaré qu'il est préférable de ne plus insister auprès des autorités de son pays pour le moment. Quand le Président Houphouët-Boigny sera mieux informé, les choses vont certainement s'arranger.

M. Moser rassure M. Bauer : si une démarche devait s'imposer, nous sommes prêts à l'effectuer.

M. Bauer est persuadé que le Président ivoirien entend poursuivre sa politique d'industrialisation. Les Ivoiriens prétendent que l'usine a trop coûté. Elle est chère, c'est exact, mais la fabrique répond aux spécifications de la qualité suisse et garantit un produit terminé de tout premier choix. Or, la Côte d'Ivoire préfère exporter toute sa production de fèves de cacao de bonne qualité plutôt que d'en destiner une partie à l'industrie de transformation dans le pays.

M. Aubert a pu se rendre à l'évidence que les contrats avec des acheteurs à l'étranger ne peuvent pas être exécutés faute de fèves ayant la qualité requise par Procaci.

Pour M. Moser, les Ivoiriens mènent une politique à courte vue en profitant des prix élevés sur le marché mondial sans se soucier de l'avenir d'une industrie qui a sa raison d'être dans le cadre d'une politique de développement.

M. Aubert relève que la Suisse a fait tout son possible en faveur des pays producteurs de cacao pour qu'un prix juste et équitable des fèves de cacao leur soit reconnu.

Lors de notre entretien avec le Président Houphouët-Boigny, ajoute M. Aubert, nous avons été étonnés de constater qu'il ignorait que l'Etat ivoirien était engagé à 60% dans le projet Interfood / Procaci !

Notre good-will en Côte d'Ivoire est en tous points excellent.


M. Bauer espère que la situation de Procaci s'améliorera rapidement. La demande de fèves de cacao étant plutôt stagnante aux Etats-Unis, le gouvernement ivoirien se verra sans doute obligé à réorienter sa politique en accordant une certaine préférence à la transformation locale de cette matière première.

A titre confidentiel, M. Bauer indique que Interfood a reçu des offres d'achat de l'usine de la part d'investisseurs hollandais.

Quant au groupe français établi en Côte d'Ivoire, il ne souhaite évidemment pas le déblocage de Procaci puisqu'il s'agit de son principal concurrent.

M. Bauer nous tiendra au courant des développements de l'affaire. Pour le moment, Interfood demeure sur une position d'attente.

Avant de conclure l'entretien, l'engagement de la Confédération par le biais de la GRI est encore mentionné. Si une démarche officielle doit être faite à Abidjan, il sera tenu compte de cet élément d'importance.



(Disler)

Copie à :

- Monsieur le Conseiller fédéral P. Aubert (pour son dossier)
- Monsieur l'Ambassadeur A. Weitnauer
- Monsieur l'Ambassadeur E. Moser
- Monsieur l'Ambassadeur M. Heimo
- Monsieur l'Ambassadeur J. Iselin
- Monsieur François Nordmann
- Ambassade de Suisse à Abidjan
- ZW, MB